



APPEL À CANDIDATURE

L'enseignement catholique scolarise un élève sur deux dans l'enseignement obligatoire et un étudiant sur deux dans l'enseignement supérieur non-universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) fédère les écoles fondamentales, secondaires, les Hautes Écoles et les Écoles supérieures des Arts, les établissements de promotion sociale catholiques ainsi que les Centres PMS libres.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de soutien aux établissements d'enseignement secondaire et aux pouvoirs organisateurs, le SeGEC recrute pour sa Cellule de Soutien et d'Accompagnement (CSA) de la Fédération de l'Enseignement Secondaire (FESeC) un(e) :

Conseiller au soutien et à l'accompagnement des pratiques pédagogiques

Pour la discipline « Sciences économiques et sociales »

Contexte

Vous serez amené à travailler à la Fédération de l'enseignement secondaire pour sa Cellule de Soutien et d'Accompagnement.

Missions

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement se rend dans les écoles pour accompagner les équipes d'enseignants. Les missions répondent aux demandes et besoins d'accompagnement exprimés par les établissements scolaires.

Après un temps d'analyse, le conseiller et les enseignants, en concertation avec la direction, contractualisent un parcours d'accompagnement centré sur un objet défini ensemble, dans le respect de la professionnalité existante des enseignants.

En cette période de transformation intense de l'école :

- Il apporte sa contribution spécifique sur le volet disciplinaire et participe ainsi à l'amélioration du système éducatif telle qu'attendue dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- Il accompagne les équipes pédagogiques et éducatives dans la préparation et la mise en œuvre des différentes réformes liées au Pacte pour un enseignement d'excellence ;

- Il promeut les innovations pédagogiques en soutien à la motivation et la réussite des élèves et veille à outiller les équipes pour ce faire ;
- Il contribue au développement professionnel des enseignants dans le cadre de projets spécifiques disciplinaires, mais aussi interdisciplinaires.

Plus globalement, le soutien et l'accompagnement sont construits autour des trois axes d'intervention suivants :

- L'accompagnement des équipes d'enseignants dans la mise à jour et l'amélioration des pratiques de classe au service de la réussite des élèves ;
- L'accompagnement de projets disciplinaires et interdisciplinaires spécifiques en lien selon les secteurs avec les épreuves externes, des dispositifs particuliers aux options qualifiantes, l'implémentation de nouveaux programmes ;
- La participation à des groupes réseaux et interréseaux qui contribuent à l'élaboration de documents, d'épreuves et d'outils pédagogiques.

Cadre général du travail du conseiller au soutien et à l'accompagnement

Le conseiller remplit ses missions en cohérence avec les orientations de la Fédération du secondaire et de la CSA et adhère aux textes de référence (vision de la FESeC ; vision 3 à 5 ans de la CSA et le Guide pour l'agir professionnel).

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement remplit sa mission sous la responsabilité d'un conseiller relai qui lui attribue ses missions, seul ou avec des collègues.

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement :

- Travaille de concert avec les directions et leurs équipes pédagogiques et éducatives, selon la spécificité de la demande, dans le cadre du contexte et du projet de l'école ;
- Veille à soutenir le leadership pédagogique de la direction et promeut le travail collaboratif entre enseignants ;
- Promeut des démarches qui valorisent l'intelligence collective tout en acceptant que chaque acteur concerné par l'accompagnement ne soit pas au même stade de connaissance et de pratique ;
- Contribue à nourrir une démarche de réflexivité pour lui-même et chez les personnes qu'il accompagne à partir de son regard extérieur et de ses questionnements ;
- Vise au développement de l'autonomie de chaque personne accompagnée ;
- Établit une relation de communication professionnelle avec l'équipe accompagnée.

Profil souhaité

- Vous êtes titulaire d'un titre pédagogique (AESS, AESI) ;
- Vous être membre à titre définitif du personnel de recrutement, de sélection ou de promotion d'un établissement de l'enseignement libre catholique et vous avez obtenu l'accord de votre PO pour bénéficier d'un congé pour mission ;
- Vous possédez un véhicule et un permis de conduire.

- Vous vous engagez à suivre la formation initiale organisée pour les conseillers au soutien et au pilotage ;
- Vous disposez d'aptitudes à l'accompagnement des professionnels de l'éducation (écoute de la demande, respect du rythme et de l'expertise de chacun, problématisation et construction d'un dispositif) ;
- Vous faites preuve de ressources communicationnelles pour encourager le travail collaboratif et valoriser l'intelligence collective au sein des équipes ;
- Vous possédez des compétences relationnelles (écoute, empathie, tact, négociation, ...) ;
- Vous avez des connaissances sur les objectifs et les chantiers du Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- Vous faites preuve de compétences organisationnelles (ordonné, méthodique et rigoureux) ;
- Vous maîtrisez les outils informatiques (communication numérique) ;
- Vous avez un excellent langage écrit et oral ;
- Éthique, loyauté et fiabilité sont des valeurs particulièrement fortes à vos yeux.

Nous offrons

- Un mandat à temps plein ;
- Une durée de mandat de six ans (échéance au 30 juin 2028). Une évaluation est prévue au terme de la 1^{ère} année et de façon bisannuelle sur base d'une lettre de mission. Ce mandat est renouvelable ;
- Une situation barémique identique à la fonction que le conseiller aurait s'il exerçait effectivement sa fonction dans son établissement ;
- Une indemnité pour les frais de déplacements et de bureau ;
- Une très belle opportunité de développer des compétences professionnelles certainement déjà présentes, mais sollicitées dans un contexte de travail avec des adultes ;
- Une formation initiale de 80h dont 40 en réseau ;
- La participation à des temps d'échanges avec ses pairs, la formation continue dans le domaine de l'accompagnement des professionnels de l'éducation et dans le champ des sciences de l'éducation et des sciences humaines ;
- Une évolution à travers le travail mené en équipe, sous la conduite d'un conseiller relai, qui propose des espaces d'intervision ou de supervision ;
- Un enrichissement personnel par les différentes rencontres et apprentissages.

Procédure pour postuler

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une note détaillée de motivation, doivent parvenir au plus tard pour le vendredi **7 octobre** par courriel à Pierre SCIEUR, conseiller coordonnateur de la CSA de la FESeC (pierre.scieur@segec.be)

Une première sélection sera opérée sur base de la qualité du dossier de candidature. Les candidats retenus seront invités pour une épreuve écrite. Un entretien sera organisé pour les candidats retenus à l'issue de l'épreuve écrite.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des conseillers relais pour les pratiques pédagogiques : Jean-Pierre DARIMONT (jeanpierre.darimont@segec.be) et Vincent MICHIELS (vincent.michiels@segec.be)